



**PRÉFET DE L'ISERE**

**Direction Régionale de l'Environnement, de  
l'Aménagement et du Logement  
Auvergne-Rhône-Alpes**

Grenoble, le **20 DEC. 2018**

**Unité Départementale de l'Isère  
Pôle risques technologiques – Unité SEVESO Plateformes**

**L'inspection des installations classées**

**Affaire suivie par : Alexis MILLER  
Inspecteur de l'environnement  
alexis.miller@developpement-durable.gouv.fr  
Tél : 04 76 69 34 02  
Télécopie : 04 38 49 91 95**

à

**Monsieur le directeur  
ADISSEO France  
Établissement les Roches  
Avenue Berthelot  
BP 40 – 38 370 SAINT-CLAIR-DU-RHONE**

**Référence : 2018 – Is 236 RT**

**Objet : Suites de la visite d'inspection du 30 octobre 2018  
P.J. : Rapport de l'inspection des installations classées**

**Monsieur le directeur,**

J'ai effectué une visite d'inspection de votre établissement, implanté sur la commune de Saint-Clair-du-Rhône, le 30 octobre 2018. L'inspection visait à contrôler le respect de plusieurs dispositions relatives au suivi des prélèvements d'eau, aux rejets aqueux et à la surveillance de l'environnement. La mise en œuvre des actions correctives pour répondre aux constats faits à l'occasion de l'inspection du 12 octobre 2017 a également été vérifiée.

J'ai l'honneur de vous confirmer, dans le rapport joint en annexe, les demandes d'action corrective ainsi que les observations que cette visite a soulevées de la part de l'inspection des installations classées et pour lesquelles vous devez prendre des engagements, le plus rapidement possible en respectant, le cas échéant, le délai fixé.

Je vous demande de bien vouloir me tenir informé, au plus tard dans un délai d'un mois, des suites que vous donnerez aux remarques formulées dans le rapport d'inspection.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

L'inspecteur de l'environnement

**Alexis MILLER**

Copie : Chrono RT, inspecteur référent